



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFÈTE DE L'OISE

Préfecture
Secrétariat Général
Direction des collectivités locales et des élections

AVIS AU PUBLIC

Projet d'élargissement de voirie rue du moulin à Porcheux

Maître d'ouvrage : Commune de Porcheux

Enquêtes publiques

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, sont prescrites sur le territoire la commune de Porcheux, du lundi 12 octobre au mardi 27 octobre 2020 inclus, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique du projet d'élargissement de voirie rue du moulin
- parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits

Conformément à la décision n° E20000083/80 du 15 septembre 2020 de la Présidente du tribunal administratif d'Amiens, M. Patrick MARTIN, contrôleur de travaux à la DDE en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public, en mairie de Porcheux, aux dates et heures suivantes :

- le lundi 12 octobre de 9h30 à 11h30
- le mardi 27 octobre de 15h00 à 17h00

Pendant 16 jours consécutifs, du lundi 12 octobre au mardi 27 octobre 2020 inclus, les pièces du dossier seront mis à la disposition du public à la mairie de Porcheux, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, et à la préfecture.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ou être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur en mairie pour être annexées au registre.

À l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Porcheux et à la préfecture de l'Oise - direction des collectivités locales et des élections - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les gestes barrières et les dispositions mises en places par la mairie devront être respectés lors des permanences. Les personnes sont invitées à venir munies de leur stylo.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général



Dominique LEPIDI